La plateforme consiste à automatiser un work flow. En outre, elle permet un meilleur suivi des ressources du cabinet ainsi qu’une facturation plus juste et plus transparente pour les clients.

Il s’agit d’un cabinet virtuel. De ce fait, le principe consiste à automatiser les différentes tâches qui sont habituellement faites dans un cabinet « présentiel ».

Le schéma simplifié se présente comme suit :

1/ Le client s’inscrit ou s’identifie,

2/ Le client saisi ses données

3/ Le clients informe macompta de l’achèvement de la saisie. Cette information se fait par mail automatique adressé au manager.

4/ Le manager peut : Répondre au client ( par mail séparé) ou transférer au sénior pour suivi

5/ Le senior peut : répondre le manager, faire le suivi ou transférer au comptable pour suivi

6/ Le comptable traite les informations et revoie au sénior

7/ Le sénior supervise le travail et peut : renvoyer au comptable ou rendre compte au manager

8/ Le manager supervise le travail et peut : renvoyer au manager ou transmettre au client

**Règles fonctionnelles:**

* La saisie par le client est gratuite
* La saisie par le client se fait dans un canevas simplifié et paramétrable. Le paramétrage se fait par la personne autorisée
* L’établissement des diverses déclaration se fait via un canevas simplifié et paramétrable. Le paramétrage se fait par la personne autorisée
* Le mail d’information de l’achèvement de la saisie par le client doit avoir en P.J un fichier excel. Chaque client possède un seul fichier. Les feuilles de calcul doivent être nommées de la façon suivante « Code client \_ date d’envoi à macompta \_ N° d’ordre ». Ce fichier **n’est en aucun cas transférable** sauf entre membres du cabinet. Même la réponse est impossible.
* Le travail fait par tout membre du cabinet est chronométré et facturé en conséquence (même les appels téléphoniques ou le chat)
* Le courrier premier venu est le premier servi. A cet effet, le manager peut choisir le mode d’apparition des mails pour chaque intervenant (Mode complet ou limité).
* Outre le manager, tous les autres agents sont limités dans le temps d’attente et d’exécution
* Pour certaines tâches, il y’a lieu d’incrémenter le chronomètre manuellement.
* Le non-paiement des honoraires entraîne le blocage automatique de son compte (sans perte de données). Il est réactivé automatiquement au moment du paiement